

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21330108800018

POSTE COMPTABLE : PERCEPTION CASTILLON

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL M14 (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	29
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	30
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	31
D2 - Arrêté et signatures	32

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 33108	COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE BUDGET COMMUNAL M14	CA 2020
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3 202
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	43
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 546 284,00	2 389 544,00	476,95	729,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	841,99	760,00
2	Produit des impositions directes/population	395,79	395,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 032,44	927,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	231,70	368,00
5	Encours de dette/population	140,51	703,00
6	DGF/population	239,75	146,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	64,24 %	50,77 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	84,35 %	92,65 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	22,44 %	36,40 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	13,61 %	78,29 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 717 023,49	G	3 305 882,54
	Section d'investissement	B	836 179,51	H	933 627,70

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	141 000,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	529 078,02 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	4 082 281,02	= G+H+I+J	4 380 510,24

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	143 455,12	L	203 489,33
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	143 455,12	= K+L	203 489,33

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 717 023,49	= G+I+K	3 446 882,54
	Section d'investissement	= B+D+F	1 508 712,65	= H+J+L	1 137 117,03
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 225 736,14	= G+H+I+J+K+L	4 583 999,57

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 143 455,12	L 203 489,33
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	203 489,33
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL M14 - CA - 2020

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	143 455,12	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	818 290,00	676 583,65	0,00	0,00	141 706,35
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 766 440,00	1 731 871,76	0,00	0,00	34 568,24
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	317 750,00	276 846,98	0,00	0,00	40 903,02
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 902 480,00	2 685 302,39	0,00	0,00	217 177,61
66	Charges financières	11 730,00	9 282,83	0,00	0,00	2 447,17
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	1 465,86	0,00	0,00	34,14
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 915 710,00	2 696 051,08	0,00	0,00	219 658,92
023	Virement à la section d'investissement (2)	536 450,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	22 000,00	20 972,41			1 027,59
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		558 450,00	20 972,41			537 477,59
TOTAL		3 474 160,00	2 717 023,49	0,00	0,00	757 136,51
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	59 950,00	61 769,62	0,00	0,00	-1 819,62
70	Produits services, domaine et ventes div	138 990,00	124 798,99	0,00	0,00	14 191,01
73	Impôts et taxes	2 040 040,00	2 006 281,35	0,00	0,00	33 758,65
74	Dotations et participations	1 000 480,00	1 013 410,19	0,00	0,00	-12 930,19
75	Autres produits de gestion courante	70 540,00	97 510,37	0,00	0,00	-26 970,37
Total des recettes de gestion courante		3 310 000,00	3 303 770,52	0,00	0,00	6 229,48
76	Produits financiers	300,00	58,02	0,00	0,00	241,98
77	Produits exceptionnels	22 860,00	2 054,00	0,00	0,00	20 806,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 333 160,00	3 305 882,54	0,00	0,00	27 277,46
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		3 333 160,00	3 305 882,54	0,00	0,00	27 277,46
Pour information		(3) 141 000,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	5 100,00	5 096,68	0,00	3,32
21	Immobilisations corporelles	1 311 956,74	736 813,39	143 455,12	431 688,23
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 317 056,74	741 910,07	143 455,12	431 691,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	92 600,00	92 569,44	0,00	30,56
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	1 700,00	1 700,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00			
	Total des dépenses financières	114 300,00	94 269,44	0,00	20 030,56
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 431 356,74	836 179,51	143 455,12	451 722,11
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	1 431 356,74	836 179,51	143 455,12	451 722,11
	Pour information	(2) 529 078,02			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	548 899,70	127 697,37	203 489,33	217 713,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	548 899,70	127 697,37	203 489,33	217 713,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	220 781,00	192 653,86	0,00	28 127,14
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	592 304,06	592 304,06	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	853 085,06	784 957,92	0,00	68 127,14
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 401 984,76	912 655,29	203 489,33	285 840,14
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	536 450,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	22 000,00	20 972,41		1 027,59
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	558 450,00	20 972,41		537 477,59
	TOTAL	1 960 434,76	933 627,70	203 489,33	823 317,73

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL M14 - CA - 2020

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	676 583,65		676 583,65
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 731 871,76		1 731 871,76
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	276 846,98		276 846,98
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	9 282,83	0,00	9 282,83
67	Charges exceptionnelles	1 465,86	0,00	1 465,86
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	20 972,41	20 972,41
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 696 051,08	20 972,41	2 717 023,49
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	92 569,44	0,00	92 569,44
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	5 096,68	0,00	5 096,68
21	Immobilisations corporelles (6)	736 813,39	0,00	736 813,39
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 700,00	0,00	1 700,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		836 179,51	0,00	836 179,51
Pour information				529 078,02
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				529 078,02

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	61 769,62		61 769,62
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	124 798,99		124 798,99
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 006 281,35		2 006 281,35
74	Dotations et participations	1 013 410,19		1 013 410,19
75	Autres produits de gestion courante	97 510,37	0,00	97 510,37
76	Produits financiers	58,02	0,00	58,02
77	Produits exceptionnels	2 054,00	0,00	2 054,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 305 882,54	0,00	3 305 882,54
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				141 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	192 653,86	0,00	192 653,86
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	592 304,06		592 304,06
13	Subventions d'investissement	127 697,37	0,00	127 697,37
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		20 972,41	20 972,41
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		912 655,29	20 972,41	933 627,70
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	818 290,00	676 583,65	0,00	0,00	141 706,35
60611	Eau et assainissement	32 000,00	29 033,31	0,00	0,00	2 966,69
60612	Energie - Electricité	120 000,00	106 879,83	0,00	0,00	13 120,17
60613	Chauffage urbain	56 000,00	55 862,13	0,00	0,00	137,87
60622	Carburants	13 000,00	10 335,36	0,00	0,00	2 664,64
60623	Alimentation	70 000,00	49 360,17	0,00	0,00	20 639,83
60628	Autres fournitures non stockées	4 600,00	6 921,80	0,00	0,00	-2 321,80
60631	Fournitures d'entretien	12 170,00	16 207,38	0,00	0,00	-4 037,38
60632	Fournitures de petit équipement	20 020,00	24 886,96	0,00	0,00	-4 866,96
60633	Fournitures de voirie	15 000,00	3 702,46	0,00	0,00	11 297,54
60636	Vêtements de travail	8 070,00	6 993,99	0,00	0,00	1 076,01
6064	Fournitures administratives	8 400,00	8 904,29	0,00	0,00	-504,29
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	16 520,00	16 003,95	0,00	0,00	516,05
6067	Fournitures scolaires	15 000,00	17 848,99	0,00	0,00	-2 848,99
611	Contrats de prestations de services	4 800,00	3 553,84	0,00	0,00	1 246,16
6135	Locations mobilières	23 580,00	22 310,71	0,00	0,00	1 269,29
61521	Entretien terrains	1 700,00	2 374,56	0,00	0,00	-674,56
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	48 630,00	30 519,82	0,00	0,00	18 110,18
615231	Entretien, réparations voiries	61 990,00	26 308,12	0,00	0,00	35 681,88
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	18 014,16	0,00	0,00	-18 014,16
61551	Entretien matériel roulant	16 750,00	14 560,24	0,00	0,00	2 189,76
61558	Entretien autres biens mobiliers	13 000,00	8 563,42	0,00	0,00	4 436,58
6156	Maintenance	29 900,00	35 660,75	0,00	0,00	-5 760,75
6161	Multirisques	23 000,00	25 563,22	0,00	0,00	-2 563,22
6182	Documentation générale et technique	2 280,00	2 349,00	0,00	0,00	-69,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 620,00	1 298,00	0,00	0,00	2 322,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 320,00	440,00	0,00	0,00	880,00
6226	Honoraires	27 740,00	7 140,43	0,00	0,00	20 599,57
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 200,00	0,00	0,00	-200,00
6232	Fêtes et cérémonies	55 330,00	27 308,79	0,00	0,00	28 021,21
6237	Publications	11 650,00	4 533,42	0,00	0,00	7 116,58
6238	Divers	70,00	66,14	0,00	0,00	3,86
6247	Transports collectifs	4 750,00	1 415,55	0,00	0,00	3 334,45
6251	Voyages et déplacements	3 500,00	1 162,12	0,00	0,00	2 337,88
6256	Missions	2 000,00	928,77	0,00	0,00	1 071,23
6261	Frais d'affranchissement	12 000,00	10 533,90	0,00	0,00	1 466,10
6262	Frais de télécommunications	30 500,00	33 527,60	0,00	0,00	-3 027,60
627	Services bancaires et assimilés	400,00	20,18	0,00	0,00	379,82
6281	Concours divers (cotisations)	10 610,00	5 731,96	0,00	0,00	4 878,04
6284	Redevances pour services rendus	24 000,00	26 406,33	0,00	0,00	-2 406,33
63512	Taxes foncières	12 890,00	12 122,00	0,00	0,00	768,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	30,00	0,00	0,00	270,00
6358	Autres droits	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 766 440,00	1 731 871,76	0,00	0,00	34 568,24
6218	Autre personnel extérieur	17 130,00	26 868,60	0,00	0,00	-9 738,60
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	5 079,53	0,00	0,00	-5 079,53
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	17 897,44	0,00	0,00	-17 897,44
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	3 116,96	0,00	0,00	-3 116,96
6411	Personnel titulaire	1 407 550,00	957 218,38	0,00	0,00	450 331,62
6413	Personnel non titulaire	265 520,00	134 795,47	0,00	0,00	130 724,53
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	57 012,89	0,00	0,00	-57 012,89
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	116 181,59	0,00	0,00	-116 181,59
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	268 702,71	0,00	0,00	-268 702,71
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	7 740,58	0,00	0,00	-7 740,58
6455	Cotisations pour assurance du personnel	72 090,00	72 190,20	0,00	0,00	-100,20
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	50 379,48	0,00	0,00	-50 379,48
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	480,00	3 304,00	0,00	0,00	-2 824,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	9 294,88	0,00	0,00	-9 294,88
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 670,00	936,00	0,00	0,00	2 734,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	814,00	0,00	0,00	-814,00
6488	Autres charges	0,00	339,05	0,00	0,00	-339,05
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	317 750,00	276 846,98	0,00	0,00	40 903,02
6531	Indemnités	45 000,00	64 267,31	0,00	0,00	-19 267,31
6533	Cotisations de retraite	2 500,00	5 644,45	0,00	0,00	-3 144,45
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	5 300,00	6 241,27	0,00	0,00	-941,27
6535	Formation	4 560,00	709,18	0,00	0,00	3 850,82

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6553	Service d'incendie	58 230,00	58 226,40	0,00	0,00	3,60
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	36 390,00	13 247,93	0,00	0,00	23 142,07
6558	Autres contributions obligatoires	7 500,00	8 480,00	0,00	0,00	-980,00
657362	Subv. fonct. CCAS	55 000,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00
65737	Autres établissements publics locaux	3 850,00	3 835,03	0,00	0,00	14,97
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	93 920,00	61 060,00	0,00	0,00	32 860,00
65888	Autres	500,00	135,41	0,00	0,00	364,59
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 902 480,00	2 685 302,39	0,00	0,00	217 177,61
66	Charges financières (b)	11 730,00	9 282,83	0,00	0,00	2 447,17
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 230,00	7 220,61	0,00	0,00	9,39
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	1 771,94	0,00	0,00	-1 771,94
6618	Intérêts des autres dettes	3 500,00	290,28	0,00	0,00	3 209,72
6681	Indemnité rbt anticipé emprunt à risque	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 500,00	1 465,86	0,00	0,00	34,14
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	1 465,86	0,00	0,00	-1 465,86
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 915 710,00	2 696 051,08	0,00	0,00	219 658,92
023	Virement à la section d'investissement	536 450,00	0,00			536 450,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	22 000,00	20 972,41			1 027,59
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	22 000,00	20 972,41			1 027,59
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		558 450,00	20 972,41			537 477,59
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		558 450,00	20 972,41			537 477,59
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 474 160,00	2 717 023,49	0,00	0,00	757 136,51
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	59 950,00	61 769,62	0,00	0,00	-1 819,62
6419	Remboursements rémunérations personnel	59 950,00	61 769,62	0,00	0,00	-1 819,62
70	Produits services, domaine et ventes div	138 990,00	124 798,99	0,00	0,00	14 191,01
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 900,00	3 119,73	0,00	0,00	-219,73
70312	Redevances funéraires	100,00	360,00	0,00	0,00	-260,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	11 790,00	10 853,52	0,00	0,00	936,48
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	0,00	32,40	0,00	0,00	-32,40
7062	Redevances services à caractère culturel	4 050,00	2 984,00	0,00	0,00	1 066,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	180,00	0,00	0,00	-180,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	99 650,00	80 231,64	0,00	0,00	19 418,36
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	691,60	0,00	0,00	-691,60
70878	Remb. frais par d'autres redevables	16 000,00	21 978,00	0,00	0,00	-5 978,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	4 500,00	4 368,10	0,00	0,00	131,90
73	Impôts et taxes	2 040 040,00	2 006 281,35	0,00	0,00	33 758,65
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 250 800,00	1 267 323,00	0,00	0,00	-16 523,00
73211	Attribution de compensation	570 860,00	570 864,00	0,00	0,00	-4,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	50 870,00	16 958,00	0,00	0,00	33 912,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	92 410,00	100 686,00	0,00	0,00	-8 276,00
7336	Droits de place	25 100,00	14 873,71	0,00	0,00	10 226,29
7351	Taxe consommation finale d'électricité	50 000,00	35 447,94	0,00	0,00	14 552,06
7366	Taxes sur les remontées mécaniques	0,00	128,70	0,00	0,00	-128,70
74	Dotations et participations	1 000 480,00	1 013 410,19	0,00	0,00	-12 930,19
7411	Dotation forfaitaire	342 750,00	342 749,00	0,00	0,00	1,00
74121	Dotation de solidarité rurale	305 450,00	305 448,00	0,00	0,00	2,00
74127	Dotation nationale de péréquation	85 570,00	119 485,00	0,00	0,00	-33 915,00
7461	DGD	0,00	2 500,00	0,00	0,00	-2 500,00
74718	Autres participations Etat	41 070,00	38 675,19	0,00	0,00	2 394,81
7472	Participat° Régions	12 100,00	0,00	0,00	0,00	12 100,00
7473	Participat° Départements	0,00	9 420,00	0,00	0,00	-9 420,00
74748	Participat° Autres communes	16 250,00	17 274,00	0,00	0,00	-1 024,00
7478	Participat° Autres organismes	38 970,00	18 968,00	0,00	0,00	20 002,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	15 000,00	14 439,00	0,00	0,00	561,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 130,00	3 759,00	0,00	0,00	-1 629,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	128 560,00	128 563,00	0,00	0,00	-3,00
7484	Dotation de recensement	12 130,00	0,00	0,00	0,00	12 130,00
7488	Autres attributions et participations	500,00	12 130,00	0,00	0,00	-11 630,00
75	Autres produits de gestion courante	70 540,00	97 510,37	0,00	0,00	-26 970,37
752	Revenus des immeubles	59 840,00	60 706,14	0,00	0,00	-866,14
757	Redevances versées par fermiers, conces.	10 600,00	8 000,00	0,00	0,00	2 600,00
75814	Redevances sur l'énergie hydraulique	100,00	20,00	0,00	0,00	80,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	28 784,23	0,00	0,00	-28 784,23
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 310 000,00	3 303 770,52	0,00	0,00	6 229,48
76	Produits financiers (b)	300,00	58,02	0,00	0,00	241,98
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	2,52	0,00	0,00	-2,52
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	10,50	0,00	0,00	-10,50
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
7688	Autres	0,00	45,00	0,00	0,00	-45,00
77	Produits exceptionnels (c)	22 860,00	2 054,00	0,00	0,00	20 806,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	1 345,61	0,00	0,00	-1 345,61
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	486,04	0,00	0,00	-486,04
7788	Produits exceptionnels divers	22 860,00	222,35	0,00	0,00	22 637,65
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 333 160,00	3 305 882,54	0,00	0,00	27 277,46
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 333 160,00	3 305 882,54	0,00	0,00	27 277,46
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		141 000,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	5 100,00	5 096,68	0,00	3,32
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	5 100,00	5 096,68	0,00	3,32
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 311 956,74	736 813,39	143 455,12	431 688,23
2111	Terrains nus	40 000,00	161,00	0,00	39 839,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	12 078,90	0,00	-12 078,90
21311	Hôtel de ville	27 070,00	4 445,30	7 350,96	15 273,74
21312	Bâtiments scolaires	42 025,98	23 436,75	3 475,67	15 113,56
21316	Equipements du cimetière	1 020,00	1 020,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	486 148,36	118 184,28	51 484,56	316 479,52
2151	Réseaux de voirie	402 235,22	352 853,81	25 527,60	23 853,81
2152	Installations de voirie	120 992,86	69 187,81	45 450,92	6 354,13
21538	Autres réseaux	0,00	3 294,77	3 768,67	-7 063,44
21568	Autres matériels, outillages incendie	19 713,88	14 053,28	0,00	5 660,60
2183	Matériel de bureau et informatique	49 940,64	45 336,34	0,00	4 604,30
2184	Mobilier	28 000,30	40 647,57	6 396,74	-19 044,01
2188	Autres immobilisations corporelles	94 809,50	52 113,58	0,00	42 695,92
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 317 056,74	741 910,07	143 455,12	431 691,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	92 600,00	92 569,44	0,00	30,56
1641	Emprunts en euros	92 600,00	92 569,44	0,00	30,56
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	1 700,00	1 700,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	1 700,00	1 700,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00			
Total des dépenses financières		114 300,00	94 269,44	0,00	20 030,56
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 431 356,74	836 179,51	143 455,12	451 722,11
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 431 356,74	836 179,51	143 455,12	451 722,11
Pour information		529 078,02			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	548 899,70	127 697,37	203 489,33	217 713,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	8 000,00	8 000,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	7 961,50	2 933,75	7 961,50	-2 933,75
1323	Subv. non transf. Départements	429 689,00	85 110,00	121 753,00	222 826,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	21 260,00	0,00	0,00	21 260,00
1341	D.E.T.R. non transférable	81 989,20	5 837,02	73 774,83	2 377,35
1342	Amendes de police non transférable	0,00	25 816,60	0,00	-25 816,60
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		548 899,70	127 697,37	203 489,33	217 713,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	813 085,06	784 957,92	0,00	28 127,14
10222	FCTVA	203 448,00	180 947,00	0,00	22 501,00
10223	TLE	17 333,00	0,00	0,00	17 333,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	11 706,86	0,00	-11 706,86
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	592 304,06	592 304,06	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00		0,00	
Total des recettes financières		853 085,06	784 957,92	0,00	68 127,14
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 401 984,76	912 655,29	203 489,33	285 840,14
021	Virement de la sect° de fonctionnement	536 450,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	22 000,00	20 972,41		1 027,59
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	4 881,41		-4 881,41
281571	Matériel roulant	0,00	13 467,00		-13 467,00
28182	Matériel de transport	22 000,00	2 624,00		19 376,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		558 450,00	20 972,41		537 477,59
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		558 450,00	20 972,41		537 477,59
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 960 434,76	933 627,70	203 489,33	823 317,73
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date de signature	Organisme prêteur ou chef de file	Date de premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 148 271,12								
1641 Emprunts en euros (total)					1 148 271,12								
1148		18/10/2019	SA Agence France Locale	20/10/2020	200 000,00	F		0,130	0,132	A	X Echéance constante		A-1
602780801		27/01/2000	Entreprise CREDIT AGRICOLE	05/12/2000	415 271,12	F		5,750	5,750	S	X Echéance constante		A-1
MON280927EUR		20/11/2013	SOCIETE ANONYME La Banque Postale	01/03/2014	533 000,00	F		3,050	3,121	T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL M14 - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					1 148 271,12								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE
IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		357 338,98					92 567,50	7 223,65	0,00	450,44
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		357 338,98					92 567,50	7 223,65	0,00	450,44
1148		0,00	A-1	180 118,34	8,83			0,132	19 881,66	262,89	0,00	0,00
602780801		0,00	A-1	0,00	0,00			5,750	17 112,26	492,14	0,00	0,00
MON28092EUR		0,00	A-1	177 220,64	3,00			3,121	55 573,58	6 468,62	0,00	450,44
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		357 338,98					92 567,50	7 223,65	0,00	450,44

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL M14 - CA - 2020

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		IV
		A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	357 338,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
V	Subvention d'équipement versées	1	01/01/2000
L	Matériel de transport et véhicules industriels	8	23/02/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		112 600,00	92 569,44
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		92 600,00	92 569,44
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	92 600,00	92 569,44
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		20 000,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	92 569,44	143 455,12	529 078,02	765 102,58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		819 231,00	III 213 626,27
Ressources propres externes de l'année (a)		220 781,00	192 653,86
10222	FCTVA	203 448,00	180 947,00
10223	TLE	17 333,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	11 706,86
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		598 450,00	20 972,41
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	4 881,41
281571	Matériel roulant	0,00	13 467,00
28182	Matériel de transport	22 000,00	2 624,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	536 450,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	213 626,27	203 489,33	0,00	592 304,06	1 009 419,66

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 765 102,58
Ressources propres disponibles	IV 1 009 419,66
Solde	V = IV – II (3) 244 317,08

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
Association ADELFA	150,00	
Association AMICALE DES DONNEURS DE SANG	100,00	
Association ANCIEN COMBATTANTS PRIS.DE GUERR ACPG	300,00	
Association ASS JEUNES SAPEURS POMPIERS CAST	300,00	
Association ASS ROWING CLUB CASTILLONNAIS	5 000,00	
Association ASSO COTEAUX DE DORDOGNE	3 000,00	
Association ASSO. U.C.I.A.P.C.	6 000,00	
Association ASSOC KARATE DO	1 400,00	
Association CASTI'LAB	6 000,00	
Association CASTILLON 1453	14 000,00	
Association FUSIL CASTILLONNAIS	250,00	
Association GDSA 33 GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE DES ABEILLES DE GIRONDE	250,00	
Association GHRESAC	1 000,00	
Association HAND BALL CLUB	3 000,00	
Association JUDO CLUB	1 500,00	
Association LA TOURNEE	700,00	
Association LES COMPAGNONS DU VELO	1 500,00	
Association PARCHEMINS	1 200,00	
Association SECOURS CATHOLIQUE	250,00	
Association TENNIS CLUB	3 000,00	
Association UNION SPORTIVE CASTILLON (USC)	10 000,00	
<u>Entreprises</u>		
SAS L'escale des vins	960,00	
Syndicat SYNDICAT VITICOLE COTES DE CASTILLON	1 200,00	
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
Service SDIS	8 931,71	
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC.....)</u>		
ADMINISTRATION CCAS	55 000,00	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	124 991,71	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS de Castillon la Bataille		-	SPA	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	3 195 000,00	3,10	15,15	0,00	484 043,00	3,10
TFPB	3 250 000,00	3,93	23,13	0,00	751 725,00	3,93
TFPNB	30 400,00	1,00	49,46	0,00	15 036,00	1,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	6 475 400,00	3,51			1 250 804,00	3,57